FormaV

CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Primeur)

Gestion professionnelle

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Primeur, veuillez visiter :
capprimeur.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Primeur

CAP Primeur, EP2 : Mise en valeur et vente des fruits et légumes, phase écrite

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-PRIM-EP2 • Durée : **1 heure** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Contrôle de la mise en valeur et de l'information du client (3 questions) **Page 3**

2. Conseil et vente adaptés au besoin du client (3 questions) **Page 5**

3. Gestion commerciale de l'animation (3 questions) **Page 6**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet associé **(PDF) :** https://capprimeur.fr/assets/annales/cap-primeur/Gestion professionnelle/2026/CAP (Primeur) - Gestion professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Contrôle de la mise en valeur et de l'information du client

Avant l'ouverture du rayon de Primeurs du Marché à Rennes, le candidat contrôle l'étal et les informations destinées aux clients à partir d'un relevé d'étiquettes. Il s'appuie aussi sur les règles de propreté, de lisibilité, d'identification, d'origine et d'affichage des prix.

Question 1.1. À partir du relevé des étiquettes de DT 1, repérer les deux anomalies d'information destinées au client et préciser, pour chacune, l'information manquante.

Deux informations manquent au relevé : les fraises Gariguette n'ont pas de prix affiché, et l'origine des kiwis Hayward n'est pas indiquée. Les pommes Gala et les bananes Cavendish ont une dénomination, une origine et un prix au kilogramme.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fraises Gariguette : prix manquant. Kiwis Hayward : origine manquante.

Question 1.2. Indiquer deux vérifications ou actions distinctes à effectuer avant l'ouverture pour que l'étal et les informations présentées soient propres, lisibles et utilisables par le client.

1. Contrôler la propreté des présentoirs et l'état des fruits ; retirer et isoler tout produit présentant une altération visible, selon les consignes du magasin.
2. Vérifier que les étiquettes sont lisibles, placées devant les bons produits et indiquent le prix avec son unité de vente, ainsi que les informations d'identification et d'origine requises.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la propreté et l'état des produits, puis contrôler l'emplacement, la lisibilité et le contenu des étiquettes.

Question 1.3. Rédiger l'étiquette à installer devant les kiwis Hayward en utilisant toutes les informations disponibles dans DT 1 et DT 3. Elle doit permettre au client d'identifier le produit, son origine et son prix à l'unité de vente.

Dénomination du produit	Origine	Prix et unité de vente
Kiwi Hayward	À renseigner après vérification de la traçabilité du lot	3,80 €/kg

Le relevé fournit la dénomination et le prix au kilogramme, mais pas l'origine. Vérifier celle du lot, puis la reporter sur l'étiquette avant sa mise en place.

Étiquette des kiwis à compléter après traçabilité

Dénomination du produit	Origine	Prix et unité de vente
Kiwi Hayward	Origine à vérifier	3,80 €/kg

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Kiwi Hayward : origine à reporter après vérification du lot ; 3,80 €/kg.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Conseil et vente adaptés au besoin du client

Une cliente souhaite préparer le soir même une salade de fruits pour quatre personnes et cherche des fruits mûrs qui ne s'écrasent pas pendant le transport. Les caractéristiques des produits disponibles et les conseils de conservation ou de préparation figurent dans DT 2.

Question 2.1. Proposer deux fruits disponibles qui conviennent à la demande de la cliente et justifier chaque choix à l'aide d'une caractéristique indiquée dans DT 2.

La **fraise Gariguette** est mûre, ferme et intacte. Sa fermeté convient à un transport où la cliente souhaite éviter que les fruits s'écrasent, et elle est adaptée à une consommation rapide le soir même. La **pomme Gala** est également ferme et intacte ; sa chair croquante et sa facilité de transport répondent directement à la demande. Ces deux fruits sont donc des choix adaptés à la salade de fruits prévue pour quatre personnes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fraises Gariguette mûres et fermes, et pommes Gala croquantes, fermes et faciles à transporter.

Question 2.2. Donner à la cliente deux conseils pratiques de conservation ou de préparation adaptés aux fruits proposés et cohérents avec les informations de DT 2.

Pour conserver la qualité des deux fruits proposés jusqu'à la préparation de la salade, conseillez à la cliente de :

1. Garder les fraises Gariguette au frais et les laver juste avant de les consommer.
2. Conserver les pommes Gala dans un endroit frais ; leur chair croquante et leur bonne tenue facilitent aussi leur transport.

Ces gestes respectent les recommandations indiquées dans la fiche conseil du rayon.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fraises au frais, lavées juste avant consommation ; pommes conservées dans un endroit frais.

Question 2.3. Rédiger une réponse de vente courte et professionnelle qui reformule le besoin de la cliente, présente les deux fruits proposés et comporte une proposition complémentaire pertinente et adaptée à sa demande.

« Vous préparez une salade de fruits pour quatre personnes ce soir et souhaitez des fruits mûrs qui résistent au transport. Je vous propose des fraises Gariguette, mûres, fermes et intactes, ainsi que des pommes Gala, fermes et faciles à transporter. Pour compléter votre salade, souhaitez-vous ajouter une banane Cavendish ? Elle est mûre, sa peau est intacte et elle peut compléter une salade de fruits. »

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fraises Gariguette et pommes Gala proposées, avec une banane Cavendish en complément.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Gestion commerciale de l'animation

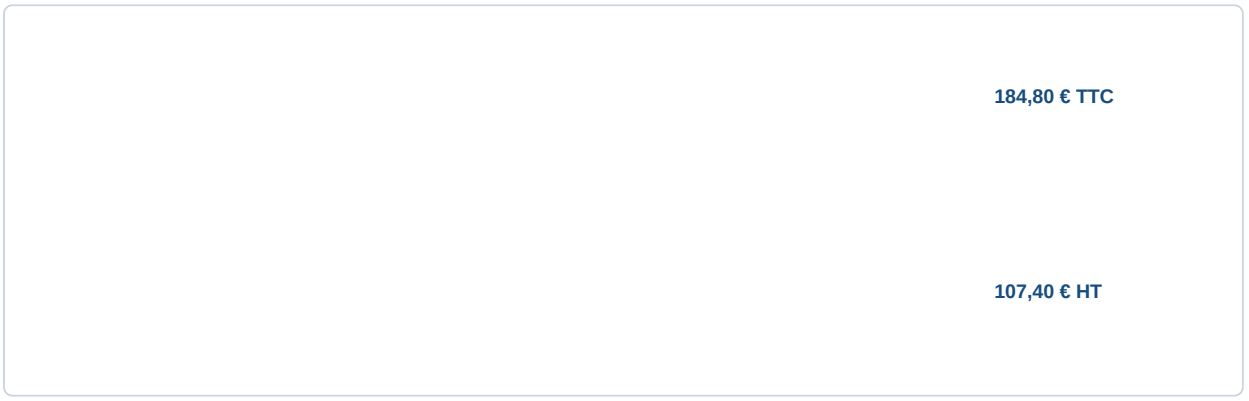
Le magasin exploite les résultats d'une animation commerciale portant sur les fraises Gariguette, les pommes Gala et les kiwis Hayward. Le candidat utilise les quantités vendues, les prix TTC, les coûts d'achat HT, les règles de TVA et le chiffre d'affaires prévisionnel pour réaliser les calculs demandés.

Question 3.1. Calculer le chiffre d'affaires TTC réalisé par les ventes des trois produits de l'animation, puis le coût d'achat HT correspondant. Présenter les calculs et les résultats.

Le chiffre d’affaires TTC s’obtient en multipliant chaque quantité vendue par son prix TTC au kilogramme. Le coût d’achat HT se calcule avec la quantité et le coût d’achat HT unitaire. Additionner séparément les résultats des trois produits : ces deux totaux répondent aux demandes de la question. La TVA de 5,5 % n’intervient pas ici, car aucun chiffre d’affaires HT ni aucune marge n’est demandé.

Produit	Chiffre d’affaires TTC	Coût d’achat HT
Fraises Gariguette	12 × 6,90 = 82,80 €	12 × 4,20 = 50,40 €
Pommes Gala	20 × 3,20 = 64,00 €	20 × 1,80 = 36,00 €
Kiwis Hayward	10 × 3,80 = 38,00 €	10 × 2,10 = 21,00 €
Total	**184,80 €**	**107,40 €**

Question 3.1 complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

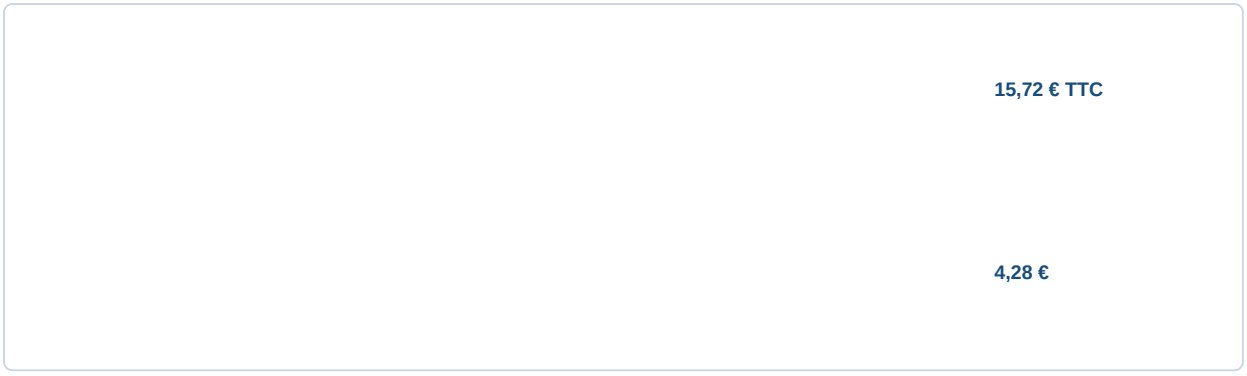
Chiffre d’affaires TTC : 184,80 €. Coût d’achat HT : 107,40 €.

Question 3.2. Pour l'achat de 1,5 kg de fraises bénéficiant d'une remise de 10 % sur le prix TTC au kilogramme et de 2 kg de pommes au prix affiché, calculer le montant TTC à payer, puis la monnaie à rendre sur un billet de 20 €.

La remise porte uniquement sur les fraises : le prix remisé est 6,90 × 0,90 = 6,21 €/kg. Pour 1,5 kg, cela donne 9,315 €, soit 9,32 € après arrondi au centime. Les 2 kg de pommes restent au prix affiché : 2 × 3,20 = 6,40 €. On additionne les deux montants arrondis pour obtenir le total à payer, puis on le soustrait des 20 € remis par la cliente.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 3.2 complétée



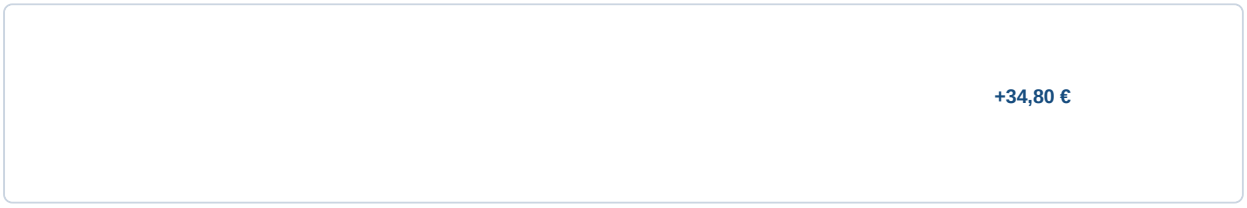
✓ RÉPONSE À RETENIR

Montant TTC à payer : 15,72 €. Monnaie rendue : 4,28 €.

Question 3.3. À partir du chiffre d'affaires TTC constaté à la question 3.1 et du prévisionnel de 150 €, calculer l'écart en euros, indiquer si l'objectif est atteint et justifier la réponse.

L'écart se calcule en soustrayant le chiffre d'affaires prévisionnel du chiffre d'affaires TTC constaté : 184,80 − 150,00 = 34,80 €. Le résultat est positif, ce qui signifie que les ventes ont dépassé le prévisionnel de 34,80 €. L'objectif de 150 € est donc atteint. Il s'agit bien d'un écart de chiffre d'affaires TTC, comme le précisent la question et les données de l'animation.

Question 3.3 complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Écart : +34,80 €. Objectif atteint, avec un dépassement de 34,80 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve écrite de CAP Primeur, Édition 2026, code FV-ENT-PRIM-EP2 d'une durée d'une heure et de coefficient 2. Dans le cadre d'un rayon de fruits et légumes à Rennes, elle porte sur le contrôle de l'étal et de l'information client, le conseil et la vente, puis l'exploitation des résultats d'une animation commerciale, avec des calculs de chiffre d'affaires, de coûts et d'écart prévisionnel.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une étiquette doit identifier le produit, indiquer son origine et afficher clairement le prix avec son unité de vente.
- Pour convertir un montant TTC en HT avec une TVA de 5,5 %, diviser le montant TTC par 1,055.
- Marge commerciale HT = chiffre d'affaires HT - coût d'achat HT.
- Appliquer la remise au prix TTC initial concerné; la monnaie rendue est la somme remise moins le montant dû.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier le prix, l'unité de vente, l'origine, la lisibilité et le bon emplacement de chaque étiquette.
- Relier chaque fruit proposé au besoin exprimé, notamment à sa maturité et à sa résistance au transport.
- Distinguer les prix de vente TTC des coûts d'achat HT et appliquer la TVA aux conversions nécessaires.
- Présenter les calculs utiles, arrondir les montants au centime et comparer le chiffre d'affaires constaté au prévisionnel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment convertir le chiffre d'affaires TTC en chiffre d'affaires HT dans ce sujet ?

Le taux de TVA est de 5,5 %. Pour obtenir le montant HT, divisez le chiffre d'affaires TTC par 1,055. Calculez d'abord le chiffre d'affaires TTC en multipliant chaque quantité vendue par son prix de vente TTC.

Q : Comment appliquer la remise sur les fraises de la question 3.2 ?

La remise de 10 % s'applique uniquement au prix TTC des fraises. Calculez le prix remisé, multipliez-le par 1,5 kg, puis ajoutez le prix non remisé des 2 kg de pommes pour obtenir le total TTC.

Q : Quel document faut-il rendre et quels calculs faut-il présenter ?

Le document réponse DR 1 est à compléter et à rendre avec la copie pour les questions 1.3, 3.1, 3.2 et 3.3. Faites apparaître les calculs utiles et arrondissez les résultats monétaires au centime le plus proche.

Q : Sur quels critères s'appuyer pour le conseil client et le contrôle de l'étal ?

Le conseil doit tenir compte de la maturité et du transport, en s'appuyant sur les caractéristiques de DT 2. Pour l'étal, vérifiez l'état des produits et la propreté des présentoirs, ainsi que la lisibilité et le placement des informations destinées au client.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capprimeur.fr/assets/annales/cap-primeur/Gestion professionnelle/2026/CAP (Primeur) - Gestion professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Primeur) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Primeur, classés par épreuve et par année :
capprimeur.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Primeur reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capprimeur.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.